



La moitié des femmes cadres dans le tourisme gagnent moins de 3 000 euros par mois

L'association Femmes du tourisme a présenté à l'IFTM Top Resa le premier baromètre sur l'emploi des femmes cadres dans le secteur.



L'association Femmes du tourisme, qui regroupe 120 femmes cadres, dirigeantes et responsables d'entreprises dans le tourisme, a dévoilé jeudi lors du salon IFTM Top Resa son premier baromètre sur l'emploi. Elle a interrogé, avec l'aide de la Direction générale des entreprises (DGE), 1 200 femmes travaillant essentiellement dans deux secteurs : le développement touristique d'une part et les agences de voyages, tour-opérateurs et réceptifs d'autre part. 60% d'entre elles sont cadres salariées, 20% sont dirigeantes salariées, 14% dirigeantes non salariées et 6% sont indépendantes.

La très grande majorité des répondantes ont plus de 30 ans, plus de 70% ont au moins un bac +2 et 30% un bac +5. Plus de 60% encadrent en direct 1 à 10 salariés et 2% plus de 100. "Il n'y avait aucun chiffre sur l'emploi des femmes cadres dans le tourisme alors que cela existe dans beaucoup d'autres domaines", indique Agnès Gascoin, la présidente du réseau. "L'idée de ce baromètre est de contribuer à l'avancement de la politique de mixité dans notre secteur", ajoute-t-elle.

Le baromètre révèle en effet quelques disparités dans ce domaine, à commencer par le niveau des revenus. La moitié déclare gagner moins de 3 000 euros net par mois, 35% entre 3 000 et 5 000 euros et 16% plus de 5 000 euros. Logiquement, 70% des femmes interrogées se déclarent insatisfaites de leur salaire. "Le salaire de référence d'un cadre en France est de 4 000 euros par mois", rappelle Agnès Gascoin. Egalement présente lors de cette conférence, Viviane de Beaufort, professeur à **l'Essec**, a indiqué que "**à l'Essec** toutes les diplômables ont un coaching sur la négociation de salaire".

Créer son entreprise, une envie partagée

Le baromètre pointe également du doigt le long parcours des femmes pour devenir cadre. Malgré un assez haut niveau de formation, seules 25% des répondantes ont eu accès à ce statut dès leur entrée dans la vie professionnelle.

Il révèle également que 50% d'entre elles ont eu envie de créer leur entreprise mais que plus de la moitié y ont renoncé par manque de moyens financiers, par crainte d'une baisse de revenu, par peur de se lancer seules. Celles qui ont passé le pas ont motivé leur décision par un besoin

d'indépendance, de liberté d'action, d'innovation ou encore d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

A la question "Quels ont été, selon vous, les principaux atouts à la construction de votre carrière ?" les compétences arrivent largement en tête, suivies de la formation et l'ambition. A l'inverse, parmi les principaux freins à la progression de carrière, c'est la politique de l'entreprise en matière d'égalité et de mixité qui est citée en premier. Arrivent ensuite le manque de confiance en soi et les responsabilités familiales.